

Section Laboratoires

**ATTESTATION D'ACCREDITATION****ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-5938 rév. 11**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :  
*The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :*

**CONTROLE DES SOLS SPORTIFS**

N° SIREN : 523287704

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**  
*Fulfils the requirements of the standard*

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :  
*and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :*

**BATIMENT ET GENIE CIVIL / SOLS ET REVETEMENTS DE SOLS ET MURS - SOLS SPORTIFS**  
*BUILDING AND CIVIL ENGINEERING / FLOORS AND WALL AND FLOOR COVERINGS - SURFACES FOR SPORTS AREAS*

réalisées par / *performed by :*

**Contrôle des Sols Sportifs**  
**490 RTE DE BONNEFAMILLE**  
**38090 ROCHE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe, à l'exclusion des activités réalisées dans les pays listés dans le document GEN INF 16, dont la version en vigueur est disponible sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*and precisely described in the attached technical appendix, excluding activities performed in the countries listed in the document GEN INF 16, the current version of which is available on our website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).

*Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

*Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.*

Date de prise d'effet / *Valid from* : **12/07/2025**  
Date de fin de validité / *Valid until* : **31/03/2029**

Pour le Directeur Général et par délégation  
*On behalf of the General Director*

La Responsable du Pôle Air-Matériaux,  
*Pole manager - Air-Materials,*  
**Noémie CARNEJAC**

Pi. l'Adjointe au Directeur de Section

DocuSigned by:  
**Florence SIMONUTTI**  
1E72B235B6AD4A0...

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.  
*This certificate is only valid if associated with the technical appendix.*

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).  
*The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website ([www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)).*

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-5938 Rév 10.  
*This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-5938 Rév 10.*

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.  
*The Cofrac's liability applies only to the french text.*

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21      Siret : 397 879 487 00031 <a href="http://www.cofrac.fr">www.cofrac.fr</a>
--



Section Laboratoires

**ANNEXE TECHNIQUE**  
**à l'attestation N° 1-5938 rév. 11**

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

**Contrôle des Sols Sportifs**  
**490 RTE DE BONNEFAMILLE**  
**38090 ROCHE**

Dans son unité technique :

**- Contrôle des Sols Sportifs**

Elle porte sur : voir pages suivantes

**Portée flexible FLEX1 : le laboratoire est reconnu compétent pour pratiquer les méthodes référencées et leurs révisions ultérieures**

**BATIMENT ET GENIE CIVIL / SOLS ET REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS - SOLS SPORTIFS**

**Essais mécaniques**

*(ex domaine 157 : Essais sur les sols sportifs)*

<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Surface sportive	Absorption des chocs d'un échantillon	Une masse guidée et lâchée à une hauteur donnée percute un ressort. Un capteur de force placé entre le ressort et le revêtement à tester enregistre la force exercée au cours du temps	NF EN 14808
	Comportement en rebond vertical : hauteur de rebond d'une balle / d'un ballon	Un ballon est largué d'une hauteur donnée. La hauteur de rebond est déterminée par l'intervalle de temps entre les 2 premiers impacts (méthode par mesure acoustique)	NF EN 12235
	Mesure de l'épaisseur	Détermination de l'épaisseur d'un objet par enfoncement d'un équipement composé d'un jeu d'aiguilles s'enfonçant dans la surface. Lecture de l'épaisseur sur l'appareil	NF EN 1969

**BATIMENT ET GENIE CIVIL / SOLS ET REVÊTEMENTS DE SOLS ET MURS - SOLS SPORTIFS****Essais mécaniques***(ex domaine 157 : Essais sur les sols sportifs)*

<b>Objet</b>	<b>Caractéristique mesurée ou recherchée</b>	<b>Principe de la méthode</b>	<b>Référence de la méthode</b>
Gazon synthétique	Détermination de l'absorption des chocs, de la déformation verticale	Enregistrement d'une courbe accélérométrie / temps de la chute d'une masse et interprétation du résultat pour caractériser les performances d'amortissement du sol récepteur impacté	XP CEN/TS 16717
	Comportement en roulement : distance parcourue par une balle / un ballon	Un ballon est lâché d'une hauteur donnée à l'aide d'une rampe de lancement à 45°. La longueur parcourue est ensuite mesurée	NF EN 12234
	Résistance en rotation : couple nécessaire à la rotation	Un disque métallique muni de crampons guidé est lâché d'une hauteur donnée sur la surface de test. Puis à l'aide d'une clé dynamométrique, l'ensemble est mis en rotation et le couple de résistance mesuré	NF EN 15301-1
	Comportement en roulement : distance parcourue par une balle / un ballon	Un ballon est lâché d'une hauteur donnée à l'aide d'une rampe de lancement à 45°. La longueur parcourue est ensuite mesurée	FIFA Quality Concept (Handbook of test methods for football turfs) Test Method 03
	Résistance à une traction rotationnelle	Un disque métallique avec crampons est positionné sur la surface de test et subit une pression verticale. L'ensemble est mis en rotation au moyen d'un bras de levier et le couple mesuré	FIFA Quality Concept (Handbook of test methods for football turfs) Test method 06a

# *Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur [www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)*

Date de prise d'effet : **12/07/2025** Date de fin de validité : **31/03/2029**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-5938 Rév. 10.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

[www.cofrac.fr](http://www.cofrac.fr)